

Licence professionnelle Chargé de communication culturelle et multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé de communication culturelle et multimédia. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038437

HAL Id: hceres-02038437

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038437>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé de communication
culturelle et multimédia

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé de communication culturelle et multimédia (CCCM)

Secteur professionnel : SP6- Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150008115

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques* de l'université de Cergy-Pontoise.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis (CFA) Union.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Chargé de communication culturelle et multimédia* (CCCM) a été créée en 2002 pour répondre à une demande de formation complémentaire d'initiative locale (FCIL). Le besoin s'est fait d'autant plus ressentir avec le développement des métiers liés à la culture. La formation est au carrefour de la communication, de l'art, de la culture et de l'usage des nouvelles technologies. Elle prépare en une année les étudiants aux différents métiers de la communication multimédia pour les domaines professionnels liés au secteur des arts et de la culture. Cette formation peut être suivie soit en contrat d'apprentissage, soit en formation initiale. Elle est également ouverte à la formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation a un positionnement très large par rapport aux débouchés professionnels en tentant de préparer aux différents métiers de la communication culturelle, du concept à la mise en œuvre. Les objectifs sont parfaitement bien définis mais semblent délicats à tenir car cette formation est dès lors très extensive dans le domaine pour rester pertinente. On a le sentiment que l'aspect culturel a été ajouté par nécessité au détriment d'autres aspects de la communication. Mais comme il s'agit de faire de la communication malgré tout, on se retrouve avec une lourdeur en termes de programme : communication en général, stratégie de communication d'entreprise, culture générale, maîtrise des outils de communication jusqu'au plus modernes... et le tout dans une période contrainte. Il faut certainement s'interroger sur le bien-fondé de vouloir garder tous les aspects de cette formation et, au besoin, en restreindre quelque peu l'étendue pour développer son caractère professionnel. Certaines modalités pédagogiques semblent excellentes comme celles concernant les projets tuteurés réalisés avec une licence professionnelle infographistes web et multimédia. Les différents acteurs professionnels impliqués dans la formation, des enseignements jusqu'au suivi des projets tuteurés, notamment les entreprises privées ou fondations, sont peu présentes dans cette formation. Le fait de les intégrer à l'évolution de la licence ouvrirait des champs de compétences et des potentialités d'emploi pour les diplômés. On peut noter que les évolutions technologiques et comportementales sont intégrées dans le programme de formation même s'il conviendrait de bien veiller à l'actualiser. Une telle situation impliquerait de mieux faire fonctionner encore le comité de pilotage avec des acteurs plus divers (on observe une surreprésentation d'enseignants professionnels indépendants et non intégrés dans des organismes ou entreprises).

La qualité des enquêtes réalisées montre que l'équipe de cette licence est soucieuse de suivre le devenir de ses étudiants et diplômés. Les résultats laissent entrevoir deux points spécifiques : un grand nombre de diplômés acceptent des emplois *a priori* peu valorisants par rapport à la formation suivie ; beaucoup d'étudiants, en particulier de la dernière promotion, poursuivent leurs études (35 %). Ces deux faits montrent la difficulté à trouver un emploi aujourd'hui et, donc, à la résignation potentielle de certains étudiants face à des emplois sous qualifiés ou l'envie de se former un peu plus en attendant une situation du marché du travail plus favorable.

Cette licence est liée au monde professionnel - le nombre d'heures d'enseignement réalisés, les projets tuteurés, les stages en entreprises et les entreprises accueillant des alternants, tous les indicateurs le montre - mais la nature des professionnels poussent à modérer le propos. En effet, la licence professionnelle ouvrant à de très nombreux métiers, il faudrait avoir des professionnels représentant tous ces métiers, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les entreprises privées sont, semble-t-il, sous-représentées ; ce qui peut être préjudiciable aux étudiants ne trouvant pas d'emploi dans les institutions classiques et dans les associations culturelles.

Après un partenariat efficace avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles, la formation prolonge maintenant l'action entreprise avec l'équipe du CFA Union. Le pilotage doit reprendre sa vitesse de croisière et permettre ainsi une veille indispensable en particulier dans le domaine des usages en entreprise et du côté des cibles potentielles des actions de communication. Il sera utile de bien prendre en compte qu'actuellement les usages changent, évoluent, s'amplifient à très grande vitesse. Peu d'éléments sont précisés sur les modalités d'évaluation des étudiants. Compte tenu du choix, légitime dans ce domaine, de faire beaucoup travailler les étudiants en groupe, on aurait aimé avoir plus d'éléments sur ces évaluations, continue, finale et devant jury. On a bien constaté que les professionnels sont présents dans les jurys mais ce point n'est pas très précis quant au mode de fonctionnement de ces jurys.

- Points forts :

- Modules de formation, variés, complémentaires et attractifs.
- Acquisition de nombreuses compétences.
- Présence solide de professionnels dans la formation, en particulier lors des enseignements.
- Projets tuteurés élaborés avec une autre licence.
- Alternance et durée longue du stage en entreprise.

- Points faibles :

- Faible niveau qualification de certains emplois des diplômés.
- Trop large éventail d'emplois visés par la formation.
- Absence de contact, sous une forme ou une autre, avec les entreprises privées y compris celles du domaine culturel.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'élargir et de diversifier les acteurs professionnels de la formation en incluant des entreprises ou fondations privées.

On devrait réfléchir à la diversité des métiers visés et éventuellement effectuer une restriction pertinente en fonction des besoins locaux tout en appuyant fortement sur les technologies et modes de fonctionnement de dernières générations (communication avec tablettes, utilisation des réseaux sociaux, ...). On peut se demander s'il est pertinent de continuer à donner autant de place aux aspects culturels mais bien une réflexion par rapport aux emplois disponibles pour les jeunes diplômés.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles - Vague E

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise

Spécialité : Chargé de communication culturelle et multimédia

Secteur professionnel : SP6 - Communication et information,

Dénomination nationale : SP6-6 Activités et techniques de communication

Demande n°S3LP150008115

Réponse de l'établissement :

La formation est, en effet "extensive" puisque son champ d'étude : la communication, est un terme générique qui renvoie à une définition de métier : chargé de communication, lui aussi très large en terme de missions. La formation suit avec attention l'évolution de ces missions dans le domaine du multimédia en substituant des enseignements à d'autres : ouverture au référencement, au Web documentaire... L'utilisation des réseaux sociaux est, en conséquence pratiquée depuis 3 ans (contrairement à ce qui est indiqué dans les recommandations) dans le cours de Community Management.

Les entreprises privées sont effectivement peu représentées dans les enseignements mais elles sont très présentes dans notre vivier d'entreprises accueillant des apprentis. Nous pourrons, à l'avenir davantage les solliciter pour des enseignements et le pilotage de la formation.

La formation s'oriente dorénavant de toute façon vers les entreprises privées quitte à s'éloigner de son secteur d'activité d'origine. Constatant que le secteur des arts et de la culture accueille de moins en moins d'apprentis et de diplômés, la formation développe une nouvelle définition de son intitulé. La communication culturelle est moins étudiée en terme de secteur d'activité que d'objet, ce qui ouvre de nouveaux débouchés en dehors du secteur traditionnel des arts et de la culture. Les aspects culturels seront ainsi moins présents au profit d'enseignements plus techniques.



JL Bourdon
VP en charge de la formation